

## CONSEIL D'ECOLE DU 12 novembre 2024

PRESENTS : M Maillard (Maire de Caugé), M Senkevitch (Maire de Parville), Mme Coquerel, Mme Métayer (Conseillers)  
Mme Lefebvre, Mme Morel, M Heller (enseignants), M Wasiela (Directeur)  
Mme Bourdon, Mme Delplanque, Mme Legendre (représentants des parents d'élèves).

ABSENTS EXCUSES : Mme Barbot (IEN), Mmes Ascato, M Levine, M Seillan (parents), Mme Giffard (Enseignante), Mme Caraby, M Donnet (Conseillers)

PRESIDENT: M Wasiela

SECRETARE: Mme Morel

### 1° Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 131

Nombre de votants : 85

Suffrages exprimés : 72

Taux de participation 64,89 % de votants

(2023 : 56,20 % 2022 : 61,40 % 2021 : 67,62 % 2020 : 64,29 2019 : 64,35% 2018 : 57,14% ; 2017 : 65.74%, 2016 : 48.85% ; 2015 : 39,85%; 2014 : 45,97 %)

#### Sont élus titulaires

Mme BOURDON Emilie

Mme ASCATO Aurélia

Mme DELPLANQUE Prescillia

Mme LEGENDRE Julie

#### suppléants

M SEILLAN Martin

M LEVINE Jonathan

Adresse mél : [parents.cauge@gmail.com](mailto:parents.cauge@gmail.com)

### 2° Vote du règlement intérieur 2024-2025

Nombre de votants : 10

Votes favorables : 10

Votes défavorables: 0

Abstentions : 0

Le règlement de l'école 2024-2025 est voté à l'unanimité. Il est consultable à l'école.

### 3° Effectifs au 12 novembre 2024

M Wasiela bénéficie d'une journée de décharge administrative par semaine. Il est alors remplacé par Mme Giffard.

1 AESH a été nommée dans l'école en soutien à 1 enfant relevant de la MDPH, pour un temps mutualisé de 9h00 : les lundis (9h15-12h00), mardis (9h15-12h00), jeudis (9h15-12h00).

<u>Maternelle</u> :	9 PS + 12 MS = 21	}	86 inscrits
<u>GS-CP</u> :	11 GS + 12 CP = 23		
<u>CE1-CE2</u> :	6 CE1 + 16 CE2 = 22		
<u>CM1 -CM2</u> :	16 CM1 + 4 CM2 = 20		

Il y a 66 familles.

13 élèves relèvent de la commune de Parville et 73 de celle de Caugé.

Les prévisions pour la rentrée de 2025 transmises à la DSDEN sont de 12 inscriptions. Il y aura 4 départs en 6<sup>ème</sup>. La prévision d'effectif pour la rentrée 2025 est de 95.

#### 4° Vie de l'école

##### **Heures d'ATSEM:**

Mme Ténot intervient :

- dans la classe de GS ,11h à 11h30 et 14h à 15h00 tous les jours ;
- dans la classe de PS-MS, le mardi, de 15h à 16h30.

Mme Loureiro-Borges intervient :

- dans la classe de PS-MS, de 9h00 à 10h50, de 11h20 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, tous les jours. Sauf le mardi de 13h30 à 15h00.
- dans la classe de GS-CP de 10h50 à 11h20, tous les jours.

##### **Cantine :**

Les enfants demi-pensionnaires de la PS-MS et du GS -CP sont pris en charge à 12h00 jusqu'à 12h40, suivi des CE- CM pour le second service (de 12h40 à 13h15).

La demi-pension concerne environ 75 enfants.

##### **Activités Pédagogiques Complémentaires :**

Les activités pédagogiques complémentaires sont reconduites cette année selon les horaires suivants

	<b>Lundi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>vendredi</b>
MC Lefebvre	12h-12h45 /12h00 - 12h30	12h00 - 12h45	
Elémentaire	12h00 - 12h45	12h00 - 12h45	

Pour rappel, cette organisation a été adoptée en raison des contraintes dues au transport scolaire des enfants de la commune de Parville.

Les enseignants rappellent le fonctionnement de l'APC : les élèves pouvant bénéficier de l'APC sont proposés pour un nombre de séances. L'accord des parents est obligatoire. L'APC concerne des difficultés passagères pour un élève, mais peut aussi concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble de la classe dans le cadre d'un projet.

**E.P.S.** : L'école cotise à l'USEP pour les niveaux de CM1 et CM2.

Le montant total de l'adhésion est pour cette année de 149,95 €. Cette somme est entièrement réglée par les cotisations à la coopérative scolaire. Une dotation pour un transport est récupérée grâce à cette adhésion.

Une intervention a eu lieu le 11 octobre pour la classe de CM1-CM2 sur l'activité biathlon.

Les rencontres suivantes sont prévues pour les CM1-CM2:

le cross de La Bonneville C3, le 18 mars 2025

l'athlétisme à Jean Bouin C3, en mai-juin 2025.

Une séquence sportive « jeux de ballons » sera menée tous les vendredis de la période 2 par M Morel, responsable du service des sports de Saint Sébastien de Morsent, à destination de la classe de GS-CP.

#### **Piscine :**

Les élèves de CP-CE1-CE2 bénéficieront d'une séquence de 8 séances, les vendredis de la période du 27 janvier au 6 avril 2025. L'encadrement sera assuré par M Heller, accompagné des parents volontaires. Le transport, pris en charge par les municipalités.

#### **Sorties scolaires :**

Les sorties scolaires ne sont pas encore arrêtées.

#### **Abonnements :**

Les abonnements sont entièrement financés par la coopérative scolaire pour un montant total de 315 €.

GS-CP : Mes premiers J'aime lire

CE1-CE2: J'aime Lire et National Geographic Kids.

CM1-CM2 : Image Doc + J'aime Lire Max

#### **Divers projets pédagogiques :**

Musée d'Art, Histoire et Archéologie d'Evreux : interventions dans les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 de médiateurs du Musée, le 12 novembre, sur le thème des agriculteurs-éleveurs du Néolithique.

Rallye mathématique « Maths en Eure »: Les classes de l'école peuvent participer à un rallye mathématique départemental « Eure en maths » permettant de travailler différentes activités répondant aux exigences des programmes.

Chorale : M Heller a initié un projet chorale avec les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2, les jeudis de 14h45 à 15h10.

### Toutes les classes :

Projet autour de la vidéo en lien avec le projet d'école.

Projet autour de la biodiversité en lien avec le conseil école collège.

Projet téléthon vente de gâteaux faits par les enfants.

### **Rappel du projet d'école 2020-2024 et Plan harcèlement.**

#### Plan harcèlement :

Élaboration de règlements de classe.

Mise en place de conseils d'élèves.

Tout au long de l'année, divers travaux seront réalisés sur les vidéos, les affiches ainsi que sur l'empathie, dans le cadre du protocole pHARe auquel l'école a l'obligation de s'inscrire. (Journée NaH , Prix Non au Harcèlement, Journée Safer Internet Day)

#### Projet d'école :

Trois objectifs avaient été retenus :

1- Développer les compétences du XXI siècle et s'approprier la culture numérique.

2- Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible : améliorer le maillage du territoire, en ciblant notamment les zones rurales.

3- Entrer dans une dynamique de développement professionnel.

Action 1 : Former l'esprit critique et éduquer aux médias dans un écosystème numérique : analyse des informations apportées par différents supports médiatiques, création de supports.

Action 2 : Promouvoir la culture scientifique et technique à l'école pour former aux enjeux sociétaux et ouvrir les mêmes perspectives aux filles et aux garçons : certains enseignements scientifiques seront présentés aux autres élèves que ceux de sa classe et aux parents, lors d'un après-midi sciences avec des ateliers sciences à la fin de l'année scolaire

Action 3 : Développer la concertation pédagogique au sein de l'équipe.

**Coopérative scolaire** : L'exercice 2023-2024 a été clos à la somme de 1 148,53 €.

(Recettes : 11 384,58 € ; Dépenses : 15 053,24 € ; report 2023: 4 817,19 €)

L'importance des mouvements de cette année scolaire est due à la classe de découverte à Granville.

Son montant actuel s'élève à la somme de 1 870,32 €.

Pour rappel, la coopérative scolaire permet de prendre des abonnements, de cotiser à l'USEP, de financer des déplacements, d'assurer la coopérative, d'acheter du matériel pour certaines activités pédagogiques. Pour information 100 euros sont versés chaque année par les mairies.

### **7° Locaux, investissements, travaux et sécurité dans l'école.**

Les enseignants remercient une nouvelle fois les employés municipaux pour leur efficacité (jardins, petites réparations quotidiennes, installations diverses ...).

**Le budget** pour les fournitures, jeux, manuels scolaires et petit matériel informatique a été de 7 290€ pour la rentrée 2024-2025, hors budget photocopieuse et de transport (1 000€).

**Les achats** suivants ont été effectués pour l'école :

- mise en place d'un deuxième espalier dans la salle d'évolution ;
- achat de 3 banquettes pour la classe 1;
- achat d'un nouveau paillason dans le hall d'entrée de la maternelle;

**Les travaux** suivants ont été effectués dans l'école :

- Réparation du massicot ;
- Nettoyage de la fresque en maternelle ;
- Réparation des paniers de basket ;
- Pose d'aimants sur le mur de la classe 2, pour la fixation des parties mobiles du tableau vert;
- traitement du pignon nord-ouest de la salle de motricité.

**WIFI** : des travaux sont encore à prévoir pour ce qui est du câblage et d'une connexion Wifi efficace dans les classes.

La téléphonie est toujours en cours de changement.

**La visite pour la mise à jour du Document unique** de l'école a été réalisée le 16 septembre 2024

Les observations suivantes ont été notées :

- Des trous sont en formation dans la descente de la cour maternelle risquant d'occasionner des chutes pour les enfants ;
- Bord gauche de l'arrivée du toboggan présentant un risque de blessure en raison de la fissuration du bois ;
- Boîtier de protection à remettre sur un branchement électrique au niveau de la garderie ; (effectué)
- Le couvercle d'un regard de descente d'eau pluviale est cassé (effectué).

Une petite réparation a été effectuée sur le grillage, à l'entrée de la cour de maternelle.

Etat des lieux des vérifications :

- Installations électriques - SOCOTEC - 31 janvier 2024
- Installations de chauffage - DALKIA - 06 juillet 2024
- Extincteurs - CHUBB - 27 février 2024
- Eclairage de sécurité - 27 février 2024
- Système de sécurité incendie (SSI) - Incendie 27 SAS - 19 août 2024

L'Education Nationale demande la sécurisation des écoles depuis la rentrée 2016, avec une

surveillance accrue des accès à l'école et des personnes autorisées à entrer dans les locaux sur le temps scolaire. Les mesures prises depuis janvier 2016, à savoir la fermeture des locaux sur le temps scolaire, sont donc prolongées.

Le plan Vigipirate est actuellement au niveau sécurité urgence attentat. Les modalités d'accueil sont restrictives : pas de parents dans l'enceinte scolaire sauf nécessité.

Un exercice incendie a été réalisé le 19 septembre 2024. L'évacuation a eu lieu en 2 minutes et 14 secondes pour les élèves de GS-CP et PS-MS et 1 minute 1 seconde pour les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2.

Un exercice PPMS attentat intrusion a eu lieu le jeudi 17 octobre 2024, avec une évacuation des classes de PS-MS, GS-CP et CM1-CM2. La classe de CE1-CE2 étant réputée agressée par un adulte dangereux. Cet exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Un exercice PPMS de confinement en raison d'un risque chimique aura lieu avant les vacances de Noël.

## **8° ACPE :**

L'ACPE poursuit ses actions en faveur du financement des projets de l'école.

Adresse mél : [contact.acpe@gmail.com](mailto:contact.acpe@gmail.com)

## **9° Questions des parents :**

### **Accueil périscolaire :**

Dans nos questionnaires, nous avons eu plusieurs remarques concernant les horaires de garderie :

1. Serait-il possible que les horaires de l'accueil périscolaire de Caugé soient prolongés jusqu'à 19h le soir ?  
2 à 3 enfants seraient concernés par cette extension. Cela serait chiffré à plus de 1180 euros en plus pour l'année. Cette compétence relève de Planète Libellule à Saint Sébastien de Morsent. Au regard des éléments précédents, il n'y aura pas de demande de modification des horaires de la garderie.
2. Les horaires de l'accueil de Parville vont-ils changer à partir du 4 novembre ? L'horaire du soir est passé de 18h30 à 18h depuis cette date. La fréquentation était en baisse en soirée, il ne restait qu'un ou deux enfants. Cette mesure permet de reporter les heures récupérées sur d'autres besoins de la commune de Parville.
3. Plusieurs parents d'élèves font remonter la question de l'aide au devoir le soir. Serait-il possible de mettre en place une étude permettant aux élèves d'avancer leur travail personnel ?  
Actuellement les élèves ont la possibilité de faire leurs devoirs dans la salle commune de la garderie de façon autonome. La commune de Caugé offre la possibilité de mettre à disposition la bibliothèque les lundis et jeudis, de 17h à 17h30. Ceci sous réserve que cette aide aux devoirs soit gérée par une association de parents d'élèves qui devra trouver les bénévoles.
4. Suite à une question d'un parent d'élève ne comprenant pas la différence de prix entre l'accueil périscolaire de Caugé et celui de Parville, pourrions-nous avoir les tarifs de chacun de ces deux accueils périscolaires ainsi qu'une explication concernant cette différence de

prix ? Parville est autonome et n'appartient pas à Planète Libellule qui a maintenu les tarifs de Caugé applicables depuis 2008.

### Communication :

5. Serait-il possible de mettre en place l'utilisation d'une application, type Ecole direct ou Classroom, pour fluidifier les échanges avec les parents d'élèves ?  
Les familles peuvent utiliser le cahier de liaison, les messageries de classe (selon le choix des enseignants) et la messagerie de l'école. Les services évoqués sont payants et ne seront pas mis en place.
6. La communication au portail n'est pas toujours adaptée vis-à-vis des autres parents. Comment pourriez-vous améliorer ce point ?  
La communication au portail doit se faire de façon brève, pour une information très ponctuelle. Tout autre échange nécessite la prise d'un rendez-vous.
7. Une journée d'accueil serait souhaitée par les parents d'élèves avant la rentrée en petite section pour découvrir l'environnement de leur enfant.

Une journée d'accueil n'est pas mise en place pour des raisons de sécurité. M Wasiela fait, dans la mesure du possible, déjà visiter toute l'école dans le cadre des inscriptions. Une heure de rencontre avec la maîtresse de maternelle sera proposée en fin d'année, après les heures de classe.

8. Peut-on envisager une anticipation de la transmission des informations par le biais du cahier de liaison afin que les parents aient le temps d'en prendre connaissance.

Le cahier de liaison est le vecteur principal de l'information. Cependant la messagerie électronique est aussi utilisée, voire les deux. Les informations sont transmises dès que nécessaire, en fonction des besoins de l'école ou des informations en sa possession. Des dysfonctionnements peuvent arriver. Une attention particulière est apportée pour les minimiser.

### Cantine :

9. Le retour des questionnaires fait remonter que les repas ne sont pas équilibrés, les quantités sont trop faibles, le prix est trop excessif.  
Les fruits ne sont pas mûrs, les repas manquent de féculent, de laitage et les repas ne sont pas forcément bien cuits.

En janvier, février 2023 l'augmentation du prix a été prise en charge par la mairie. Depuis septembre 2024, la marge est de 1,24 € par repas. Une augmentation du prix du repas a été obligatoire. Les autres coûts de fonctionnement de mairie augmentent également, salaire personnel, personne supplémentaire sur le temps de cantine, énergie ...

10. Les enfants sont stressés face aux bruits et aux cris des encadrants. Ils n'ont pas toujours le temps de manger.

Malgré des dalles de plafond permettant d'atténuer le bruit, la salle de restauration reste un lieu de détente pour les enfants. Le personnel veille à ce que cela reste le plus calme possible, mais les discussions d'enfants peuvent être bruyantes. Le temps de restauration est scindé en deux services, d'environ 35 minutes chacun. Cela demande de manger assez rapidement.

#### **Sorties scolaires :**

11. Certains parents d'élèves veulent s'impliquer davantage lors des sorties scolaires ou événements, cependant l'annonce des événements reste tardive. Serait-il possible de faire un tableau en début d'année avec les dates des événements afin que les parents anticipent leur disponibilité ?

Les sorties scolaires sont organisées par les enseignants de l'école au fur et à mesure des besoins pédagogiques des classes. Elles ne sont pas prévues en début d'année, sauf projet particulier.

12. Les actions : caserne et les gestes qui sauvent, évoquées l'an passé lors du conseil d'école du 18 juin 2024 seront-elles mises en place ?

La visite de la caserne et une animation aux gestes de premiers secours sont envisagées.

#### **Divers :**

13. Peut-on envisager que le bus venant de Parville puisse récupérer les enfants de Branville afin de les déposer à l'école, sur demande de plusieurs parents habitant à Branville ?

Techniquement ce n'est pas possible car il transporte les collégiens avant. Pour information, le coût de transport est gratuit pour les familles car pris en charge par Parville mais coûte 57 euros par enfant.

14. Serait-il possible d'être mis au courant des absences éventuelles des enseignants pour raison de formation ou autres ?

Les familles peuvent être informées de l'absence des enseignants lorsque celle-ci est prévue et remplacée. En cas d'absence imprévisible, les familles le sont dans la mesure du possible. Une vigilance accrue sera apportée à ce point.

#### **10° Interventions de la municipalité :**

Le coût annuel pour la collectivité de la scolarisation d'un enfant est d'environ 1422€ en maternelle et de 938 € en élémentaire.

Prise en charge des ATSEM

La séance du conseil d'école est levée à 20h45.

Le Président  
E.Wasiela

La secrétaire  
G.Morel